

Observation n°16 :

Mme Audebert, commissaire enquêteur du projet agrivoltaïque de Mignalmoux-Beauvoir

La lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu crucial.

Celle des effets de serre et des énergies renouvelables de substitution à la ressource fossile en est une autre.

Aussi, je n'oppose pas au projet photovoltaïque mais m'oppose à l'élevage des poulets associé pour les raisons suivantes:

- le dossier est insuffisant sur le volet sanitaire et risques pour la santé humaine,
- la réserve de capacité de surface pour l'élevage des 8000 poulets et les imposants bâtiments peut laisser croire à une extension d'élevage possible (x2),
- rien n'est indiqué sur le traitement in-situ des déchets animaux (déjections, visères etc...),
- les nuisances ne sont pas développées (olphatiques, mouches...),
- rien n'est indiqué sur la pollution des sols lié au bassin versant qui s'écoulement vers le bassin de la route de la Plaine,
- quid du traitement des déchets liés à l'activité d'abattage et d'élevage. Station d'épuration ? rien n'est indiqué.

Enfin, ce projet vient télescoper celui du contournement de l'entrée est de Poitiers notamment pour le scénario nord court (5) et le dernier projeté de Grand-Poitiers par la vallée des Touches. Le contournement est de l'entrée de Poitiers doit-être un préalable au projet.

Enfin, je m'étonne que ce dossier ait été monté en catimini et me réjoui de l'exercice démocratique des enquêtes publiques sans quoi la population n'en serait pas informée. Et pourtant, à la lecture du dossier, la mairie en était informé depuis 2017. Cette dernière prendra position après la clôture de l'enquête...

En conclusion, je suis pour l'association maraichage/photovoltaïque mais contre le projet d'élevage de volailles.

En vous remerciant.

Pascal LANCEREAU